



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Secrétariat Général

Madame Annie Genevard

Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Date : 10 janvier 2025

Objet : Lettre ouverte

*Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
78, rue de Varenne
75349 PARIS*

LETTRE OUVERTE À MADAME LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE RECONDUITE DANS SES FONCTIONS

Madame la Ministre,

Le 7 octobre dernier nous vous adressions une première lettre ouverte en votre qualité de nouvelle Ministre... de l'enseignement agricole et de la transition agroécologique – <https://www.snetap-fsu.fr/Lettre-ouverte-a-la-nouvelle-Ministre-de-l-enseignement-agricole-et-de-la.html>. Nous pointions alors, Madame la Ministre, deux missions majeures vous incombant et qui avaient été, sinon totalement absentes, en tout cas clairement les « parents pauvres » tant de votre discours de passation que de vos premières interventions médiatiques.

S'en était suivie, en amont du cycle convenu de rencontres des organisations syndicales représentatives de votre ministère, une bilatérale avec votre cabinet, à savoir avec Madame la conseillère « en charge de l'enseignement, de la formation et des questions d'installation et de transmission » et Madame la conseillère « biodiversité, eau, planification écologique et stratégie Écophyto » - bilatérale qui s'est au demeurant bien passée, marquée par l'écoute et l'échange. Pour autant, et c'est par suite ce qui nous conduit à vous adresser une seconde lettre ouverte suite à votre reconduction dans votre fonction de Ministre de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (le « F » de la forêt étant tombé depuis), les actes posés dans le cadre de votre premier trimestre d'exercice ne nous ont pas rassurés. C'est même tout le contraire !

Ainsi, les craintes que nous avons exprimées à l'automne persistent à l'hiver par rapport aux enjeux de la transition écologique, quant à vos convictions propres exprimées tant en tant que députée qu'au niveau des fonctions exercées au sein de votre parti politique... avec un discours toujours aussi univoque sur les surtranspositions présumées des normes et autre désir de liquidation des contrôles pourtant nécessaires sous couvert d'une simplification qui serait l'alpha et l'oméga de la crise agricole... Discours tenu avec constance dans les médias comme auprès d'organisations professionnels agricoles majoritaires, dont vous vous êtes mêmes réjouie publiquement qu'elles aient milité pour votre maintien en poste à l'agriculture (sic). De la cogestion à une forme de cooptation assumée en pleine campagne électorale pour la représentation des professionnels dans les chambres d'agriculture.

De même, mais cette fois au-delà des mots prononcés, les personnels de l'Enseignement Agricole, eux, ont terminé l'année civile avec les premiers stigmates visibles en matière d'atteinte à « la qualité de l'enseignement, aux classes et au maillage territorial »... à rebours des garanties que vous aviez données suite à l'annonce de la quarantaine de suppressions de postes que vous aviez été amenée à nous faire dans le cadre du PLF Barnier. En effet, le passage aux « travaux pratiques » dès ce mois de décembre est pour le moins violent ! Revenons sur la méthode, puis sur les effets de celle-ci... Si anticiper au mieux de ce qu'il est possible quant à la préparation d'une rentrée relève clairement d'un devoir de la DGER, en revanche anticiper sur des suppressions d'emplois putatives (45 dont 25 au détriment du Public) se traduisant par une baisse de DGH imposée (de près de 30 000 heures) revenant à fermer, geler, regrouper des classes et sections, notamment de BTSa alors même que Parcoursup sera ouvert à l'inscription au 15 janvier et qu'il sera dès lors trop tard pour « corriger le tir »... c'est tout autre chose !

Aussi, Madame la Ministre avec toute la solennité requise ici :

1. nous vous demandons de confirmer publiquement, comme votre homologue de l'Éducation Nationale l'a fait ce dimanche 5 janvier, que vous êtes bien en train de vous battre pour éviter les suppressions de postes dans l'Enseignement – agricole pour ce qui relève de votre champ de responsabilité – annoncées fin novembre dans le cadre de feu le PLF Barnier. Pour le SNETAP-FSU, tout plaide, Madame la Ministre, pour que le nouveau gouvernement soit, en responsabilité, capable d'assumer que si il doit y avoir des efforts à faire en matière de dépenses publiques, ce n'est certainement pas sur la formation des futur.es professionnel.les de l'agriculture, de l'environnement et des services en milieu rural que celles-ci sont fondées à être réalisées. Comment pourrait-il en aller autrement si l'intérêt général prime comme il se devrait ? Cela au regard de ce que représente l'Éducation en général et pour ce qui nous concerne plus spécifiquement du grand écart abyssal avéré quant aux économies dont il serait question ici, si vous deviez persister, en regard des enjeux sociétaux qui sont liés à celles-ci. Car il s'agit bien de relever le défi du renouvellement des générations d'actifs partants en retraite en agriculture (50 % sous 5 à 10 ans) en terme de capacité à produire une alimentation relocalisée et de qualité, tout en accélérant la nécessaire transition agroécologique et en participant de campagnes vivantes à rebours d'une ruralité laissée pour compte avec les désespérances et colères légitimes qui s'en suivent... Sinon quid de l'objectif – a minima – de plus de 30 % de jeunes à former aux métiers de l'agriculture d'ici 2030 prévu dans le projet de Loi d'Avenir Agricole, dont vous avez annoncé la reprise prioritaire au Parlement ?

2. nous vous demandons, en tout état de cause, de bien vouloir sans délai stopper les velléités de fermetures, gels et autres fusions de BTS imposés par les DRAAF-SRFD suite à une notification de DGH qui n'a à ce stade aucun fondement. Il n'est en effet pas entendable que nous refusions à compter de mi-janvier l'accès à nos lycées agricoles publics à de futur.es étudiant.es ayant fait le choix des métiers du vivant sur la base de décisions budgétaires qui aujourd'hui ne sont pas prises.

3. nous vous demandons enfin de vous prononcer sans ambiguïté sur le devenir du lycée agricole et forestier de Velet menacé de fermeture depuis près d'un an maintenant, afin qu'il soit maintenu et conforté sur son site d'Etang-sur-Aroux... le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté ayant conclu en décembre, à l'issue du travail de concertation et d'analyse sur les deux scénarios du transfert des formations dans un lycée de l'Éducation Nationale à Autun ou de son maintien à Velet, qu'il suivrait la décision qui serait prise par le ou la ministre de l'agriculture. Il n'y a plus qu'à... et il est plus que temps.

Madame la Ministre, quand nous sommes venu.es à votre rencontre ce mercredi 8 janvier, avant que vous ne preniez congé des agent.es du CGAER et de la DGAL auxquels vous étiez venue présenter vos vœux sur le site de Vaugirard, où le SNETAP-FSU a ses locaux et sachant que nous tenions ce même jour notre bureau national, c'était donc bien par nécessité... Vous nous avez dit trois choses, dans le cadre de ce bref échange, en réponse à notre interpellation centrée exclusivement sur ce mauvais « coup de rabot » en train d'être porté à nos établissements publics au détriment de nos (futur.es) élèves et étudiant.es :

- d'abord, vous nous avez répété à deux reprises qu'il fallait « que les personnels de l'enseignement agricole comprennent que tout cela est de la faute de la censure », **mais nous n'acceptons pas cette justification et les éléments qui précèdent démontrent, s'il en était besoin, qu'il s'agit avant tout ici d'un choix politique qui à ce stade, du fait de la censure démocratique du gouvernement Barnier, n'est plus ;**

- ensuite, vous nous avez invité.es à vous adresser des documents explicitant le fondement de nos demandes ; par suite, en dehors de la notification des DGH notifiées que la DGER a communiqué ce 7 janvier aux organisations du CSA EA et dont nous ne voulons pas douter que votre cabinet a minima dispose déjà depuis au moins un mois déjà, **nous répondons ici à votre demande par cette lettre ouverte, accompagnée d'un préavis de grève intersyndical déposé le 9 au soir ;**

- enfin, vous avez répondu favorablement à notre demande d'être reçus rapidement pour échanger sur le fond et dans un cadre qui s'y prête davantage que dans le hall d'un bâtiment fusse-t-il ministériel... ; **nous vous confirmons ici notre disponibilité, ainsi que l'intersyndicale de l'EAP, afin qu'avant le 15 janvier cette rencontre trouve sa place dans votre agenda de ministre de l'agriculture... et de l'enseignement agricole.**

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Frédéric Chassagnette Co-Secrétaire Général

Laurence Dautraix Co-Secrétaire Générale